Programme : 4 novembre 2027

Responsable : Pr Pierre-Yves LE ROUX

09:00	Accueil et présentation de l'atelier
09:15	Évaluation des pratiques professionnelles et synthèse
10:00	Diagnostic de l'embolie pulmonaire aigue : • *Enjeux cliniques et thérapeutiques* • *Stratégie diagnostiques pour l'embolie pulmonaire* • *Quelle place pour la scintigraphie pulmonaire ?* • *Cas particuliers : femme enceinte / récidive / COVID 19*
10:30	Discussion
10:45	Pause
11:00	Dépistage de l'HTP-TEC / suivi post EP • *Enjeux cliniques et thérapeutiques* • *Quelle place pour la scintigraphie pulmonaire ?*
11:20	Discussion
11:30	Cas cliniques
12:00	Pause déjeuner
13:00	Scintigraphie pulmonaire : • *Rappels techniques (radiopharmaceutiques, acquisition, etc)*
13:30	Diagnostic de l'EP aigue • *Planaire, SPECT ou SPECT/CT* • *Intérprétation : critères d'interprétation / pièges diagnostiques*
14:15	Discussion
14:30	Cas cliniques
15:30	Pause
16:00	Dépistage de l'HTP-TEC / suivi post EP • *Planaire, SPECT ou SPECT/CT ?* • *Interprétation : critères d'interprétation / pièges diagnostiques*
16:10	Discussion
16:30	Cas clinique
17:00	Discussion
17:10	Cas clinique
17:40	Discussion
17:50	Cas clinique
18:20	Discussion
18:30	Fin de la première journée

Programme : 5 novembre 2027

Responsable : Pr Pierre-Yves LE ROUX

09:00	La scintigraphie pulmonaire dans ses indications hors EP • *Bilan fonctionnel pulmonaire pré-chirurgical* • *Bilan et suivi de traitement endoscopique pumonaire* • *Planning radiothérapie*
09:30	Discussion
09:45	Cas cliniques
10:45	Pause
11:00	TEP/TDM pulmonaire de Ventilation/Perfusion
11:20	Discussion
11:30	Marquage isotopique du thrombus veineux
11:50	Discussion
12:00	Questionnaire d'évaluation finale et restitution
13:00	Clôture de l'atelier

Session P : 26.004
Session V : 26.006
Du 04/11 au 05/10/2027
Action DPC virtuel : 97212325017
Action DPC présentiel : 97212325009

RETOUR SOMMAIRE

PLACE ET INTERPRETATION DE LA SCINTIGRAPHIE PULMONAIRE DE VENTILATION/PERFUSION

ACORAMEN - Organisme DPC Courriel : contact@acoramen.fr
N° SIRET 81466291200017 -
Code APE 8559A
N°d'identification DIRECCTE : 76340891434
N° ODPC : 9721.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
ACORAMEN étant l'organisme reconnu par l'ANDPC, les documents officiels seront obligatoirement à son entête.
Certifié Qualiopi

ACORAMEN :

75 rue Professeurs Truc
34090 Montpellier
Tél. 04 67 79 89 00
Courriel : contact@acoramen.fr

Toute correspondance doit être adressée à ACORAMEN.

Inscription

Modalité d'inscription : sur demande d'accès Bulletin d'inscription disponible en ligne.

Coût de la formation :
Membres SFMN 900 € TTC.
Non Membres SFMN 1 000 € TTC

Règlement par CB
ou
Règlement possible par virement sur le compte :

IBAN : FR76 3000 3016 2400 0201 1153 413
BIC : SOGEFRPP

Accès à la formation

MAISON DE LA MEDECINE NUCLEAIRE,

4 rue Barthélémy
92120 Montrouge
Bâtiment B | 5 ème étage

Métro Mairie Montrouge ligne 4

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants devront être en mesure de :

- Savoir situer l'examen dans la démarche diagnostique actuelle de l'embolie pulmonaire aigües et dans celle de l'hypertension pulmonaire d'origine thromboembolique

- Connaître les critères récemment validés d'interprétation des images tomoscintigraphiques dans chacune de ces indications

- Connaître et de savoir mettre en œuvre les indications de l'examen hors pathologie thromboembolique

- S'informer sur les techniques innovantes en TEP et en détection du thrombus.

Informations Supplémentaires

Pré-requis: Être médecin nucléaire

Accessibilité aux personnes handicapées :
Pour les personnes en situation d'handicap nous écoutons vos besoins pour y répondre de manière favorable

Durée effective : 11h

Délai d'inscription :
En fonction du planning , calendrier annuel

Méthodes pédagogiques :
Expérientielle, affirmative et expositive

Modalités d'évaluation : Pré et post test

Version 2

Orientation

En conformité avec l'arrêté du 31 juillet 2019 fixant la liste des orientations nationales du développement professionnel continu des professionnels de santé de 2023 à 2025

*Médecins spécialisés en médecine nucléaire :
104 : Expertises diagnostiques